

**COMPTE RENDU
BUREAU DU 31 MAI 2018**

L'an deux mille dix-huit, le trente et un mai, les membres du bureau de la Communauté de Communes Cœur et Coteaux du Comminges se sont réunis en bureau, à Saint-Gaudens, sur la convocation qui leur a été adressée.

Présents : L Le Roux de Bretagne, M Gasto-Oustric, G Sioutac, H Cheylat, E Subra, D Sarraquigne, A Boubee, A Frechou, J Feraut, Jy Duclos, P Brillaud, F Caraoue, Jm Losego, M Auberdiaac, J Lacroix

Excusé : Jb Castex

Absents : Jp Manent-Manent, J Adoue, G Loiseau

Procuration : E Sansonetto à E Subra

Est nommé secrétaire de séance : Emilie Subra

**ASSOCIATION CLAP
VERSEMENT SUBVENTION 2018**

Magali GASTO-OUSTRIC présente le rapport suivant :

Lors de la séance du 12 avril 2018, le budget principal de la communauté de commune Cœur et Coteaux du Comminges a été adopté. Les crédits budgétaires inscrits au chapitre 65, compte 6574 indiquent un montant alloué à l'association CLAP de 20 700,00 €.

L'association sollicite l'intercommunalité pour l'année 2018 pour une subvention de 25 000 €.

En conséquence, il vous est proposé

D'ATTRIBUER la somme de 25 000 € à l'association CLAP pour le festival 2018

DE VERSER le solde de la subvention à savoir 4 300,00 €.

POUR : 16

CONTRE :

ABSTENTIONS :

ADOPTE

**ASSOCIATION PRONOMADE(S) EN HAUTE-GARONNE
VERSEMENT SUBVENTION 2018**

Magali GASTO-OUSTRIC présente le rapport suivant :

Lors de la séance du 12 avril 2018, le budget principal de la communauté de commune Cœur et Coteaux du Comminges a été adopté. Les crédits budgétaires inscrits au chapitre 65, compte 6574 indiquent un montant alloué à l'association Pronomade(s) de 33 000 €.

L'association sollicite l'intercommunalité pour l'année 2018 pour une subvention de 39 000 €.

En conséquence, il vous est proposé

D'ATTRIBUER la somme de 39 000 € à l'association Pronomade(s) en Haute-Garonne pour la saison culturelle 2018

DE VERSER le solde de la subvention à savoir 6 000,00 €.

POUR : 16

CONTRE :

ABSTENTIONS :

ADOPTE

SUBVENTIONS 2018

Magali GASTO-OUSTRIC présente le rapport suivant :

La communauté de communes Cœur et Coteaux du Comminges a été sollicitée par un certain nombre d'associations en vue de leur apporter un soutien financier notamment dans le cadre de divers partenariats.

Vu le BP 2018 adopté en séance du 12 avril 2018,

Vu la commission constituée des Vice-Présidents en date du 17/05/2018

Vu les demandes effectuées et les dossiers présentés complets

Vu les avances déjà effectuées et reprises dans les attributions suivantes :

ASSOCIATION	MONTANTS ACCORDES
ACCJSE	2 000,00 €
ADLFA	500,00 €
AITF	5 400,00 €
AMICALE DES BIELLES COMMINGEOISES	3 366,00 €
AMIS DU TUCO	500,00 €
ASSOCIATION CULTURE ET CINEMA	2 500,00 €
BD en COMMINGES	500,00 €
BORD'ES GARONNAIS TEAM	400,00 €
CINE-DONJON	500,00 €
ECOLE de DANSE des TERRES d'AURIGNAC	1 000,00 €
ECOLE DE FOOT CANTON AURIGNAC	3 000,00 €
ECURIE AUTOMOBILE DU CGES	500,00 €

GYMNASTIQUE SAINT-MARCET	1 000,00 €
MOTO CLUB DU COMMINGES	1 300,00 €
PLATEFORME METIERS AIDE A DOMICILE	2 987,00 €
TOUR DU TARN TOUR MP ROUTE DU SUD	11 500,00 €
CLUB ROUE LIBRE SAMAN	500,00 €
CIRCUIT CINEMATIGRAPHIQUE DU COMMINGES	2 000,00 €
FEMMES DE PAPIER "atelier Autodéfense"	500,00 €
ASSOCIATION REBONDS (2 actions)	2 000,00 €

En conséquence, je vous demanderais de bien vouloir :

- **ACCEPTER** les versements de subventions 2018 aux associations conformément au tableau ci-dessus
- **DIRE** que les crédits sont inscrits au BP 2018

POUR : 16

CONTRE :

ABSTENTIONS :

ADOPTE

**DEGATS D'ORAGE
DEMANDE SUBVENTION CONSEIL DEPARTEMENTAL**

Magali GASTO-OUSTRIC présente le rapport suivant :

Les fortes précipitations de fin avril-début mai 2018 et du week-end des 19 et 20 mai 2018 ont occasionné

- **sur la commune de Mauvezin**, des dommages sur la structure et le revêtement d'une zone de la voie communale n° 4 de La Bielle.

Après concertation du Responsable du Secteur Routier, les Services Techniques de la Communauté de Communes Cœur et Coteaux du Comminges ont établi un devis pour la réparation des dégâts pour un montant de 4 362.50 € HT.

- **sur la commune de MOLAS**, d'importants dommages sur la VC N° 9 Dit De La Bagnère,

Les travaux à réaliser sont essentiellement la création d'un enrochement du bord du ruisseau pour « re-stabiliser » la chaussée. Le montant total des travaux est estimé à 2 915,00 € HT.

- **sur la commune de PUYMAURIN** d'importants dommages sur la VC Dit De La Frande.

Les travaux à réaliser sont essentiellement un empierrement en grave calcaire et enduit mais également la création de coupe-eaux. Le montant total des travaux est estimé à 3 320.00 € HT.

A ce titre, il est sollicité l'intervention du Conseil Départemental de la Haute-Garonne pour une aide financière, au même taux que celle attribuée pour le Pool Routier.

En conséquence, il vous est proposé

D'ETABLIR un dossier de demande de subvention exceptionnelle auprès du Conseil Départemental, pour les travaux de réparation des dégâts occasionnés par les intempéries des 19 et 20/05/2018 sur les communes de PUYMAURIN, MOLAS ET MAUVEZIN ;

DE SOLLICITER le Conseil Départemental de la Haute-Garonne pour une aide financière sur ces travaux au même taux de subvention que celui accordé au titre du Pool Routier 2018 ;

D'AUTORISER Monsieur le Président à signer toutes les pièces afférentes à ce dossier

POUR : 16

CONTRE :

ABSTENTIONS :

ADOPTÉ

**CRECHE IL ETAIT UNE FOIS
DEMANDE SUBVENTION**

Magali GASTO-OUSTRIC présente le rapport suivant :

Suite à l'adoption du BP 2018 par le conseil communautaire, l'opération n°17007 travaux de réhabilitation crèche « Il était une fois » a été validée.

Il est proposé le plan prévisionnel de financement suivant :

Dépenses	HT	Recettes	€	%
Travaux	209 225.00	DETR 2018	68 947.50	30.00%
MOE	15 600.00	CD 31	68 947.50	30.00%
CSPS	1 080.00	CR Occitanie	22 982.50	10.00%
CT	1 920.00	CAF	22 982.50	10.00%
DPE	2 000.00	Autofinancement	45 965.00	20.00%
TOTAL	229 825.00	TOTAL	229 825.00	100.00%

En conséquence, il vous est proposé

De VALIDER le plan de financement prévisionnel ci-dessus

DE SOLLICITER le Conseil Régional Occitanie et la CAF pour une aide financière sur ces travaux.

POUR : 16

CONTRE :

ABSTENTIONS :

ADOPTÉ

La séance est levée.